

1	PREMIERE HEURE – 29/09/2017	1
2	Sécurité sociale : l'équilibre des comptes est en vue	2
3	La santé supportera 80 % des économies à réaliser	3
4	Les dernières surprises du budget 2018.....	5
5	Prestations familiales, vaccins, tabac : ce qui va changer en 2018.....	6
6	STX, Alstom, Whirlpool : Le Maire et Macron sur le terrain pour désamorcer la grogne	7
7	Stéphane Richard : «Les télécoms doivent devenir multiservices»	9
8	Constat d'échec après la réunion entre syndicats de routiers et organisations patronales.....	11
9	Une politique pour les riches... et alors?	13
10	Baisse des crédits : la guerre est ouverte entre les Régions et le gouvernement.....	15
11	Grand oral prudent pour le premier ministre.....	17
12	Macron met son projet européen sur la table du sommet de Tallinn, en Estonie.....	18
13	Catalogne: la tension est maximale à l'approche du référendum	20

::: ILE-DE-FRANCE

1 PREMIERE HEURE – 29/09/2017

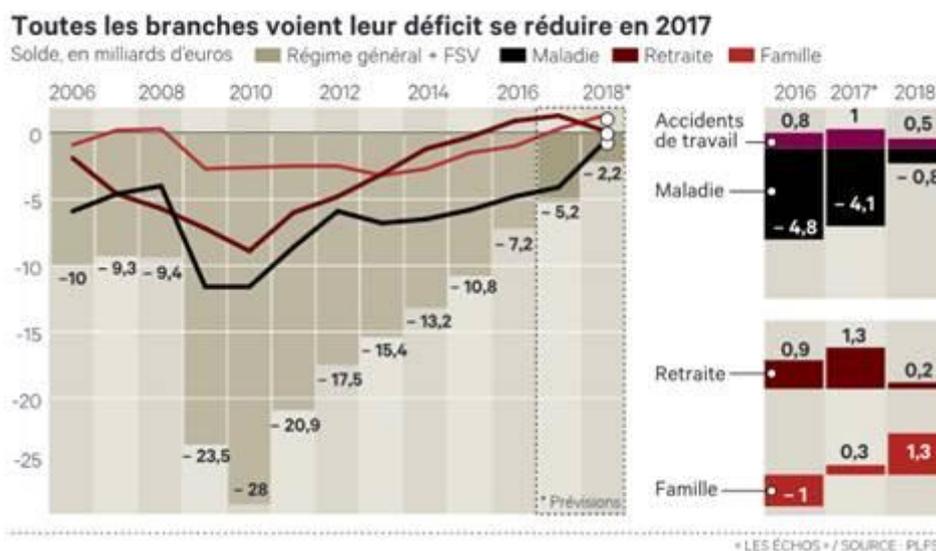
GRAND PARIS / ILE DE FRANCE

Recrutements: Mise en place d'un partenariat Zone de Défense / Medef

Dans le cadre de la déclinaison des partenariats nationaux institués par le ministère des armées et le MEDEF, le Général de Corps d'armée Bruno Le Ray, Gouverneur Militaire de Paris, Officier général de la zone de défense et sécurité de Paris, et Eric Berger Président du MEDEF ÎDF signeront le 5 Octobre, une convention portant création du Comité Liaison Défense pour l'ÎDF. Cet accord vise à rapprocher les acteurs du monde économique et les représentants des Etats-majors des armées. La coopération s'organisera notamment autour de thématiques concrètes tant sociales (promotion du service militaire volontaire, du recrutement des réservistes, reconversion des personnels militaires, accompagnement des blessés...) qu'économiques (sensibilisa-

tion aux intérêts communs, achats publics, transfert d'innovation...). Il existe plusieurs structures pour préparer la reconversion professionnelle des militaires, depuis longtemps. Mais, l'état actuel du marché de l'emploi décourage souvent les vocations et nuit aux débouchés naturels. Il est d'autant plus important d'accompagner les militaires dans ce contexte économiquement fragile. «L'armée est un immense réservoir de valeurs et de talents opérationnels qui ne peuvent être que bénéfiques à toute entreprise !» souligne Eric Berger. «Premier investisseur public en France, la Défense est intimement liée à un large réseau d'entreprises avec des intérêts communs évidents. Mais, au-delà des intérêts partagés, des valeurs communes nous relient, et l'envie de faire gagner la France.

2 Sécurité sociale : l'équilibre des comptes est en vue



Le budget 2018 de la Sécurité sociale, présenté ce jeudi, table sur un retour dans le vert l'an prochain du régime général pour la première fois depuis 2001. Le déficit global (avec le Fonds de solidarité vieillesse) devrait, lui, être ramené à 2,2 milliards d'euros.

Pour la première fois depuis 2001, le régime général de la Sécurité sociale revient dans le vert. Le gouvernement affiche un solde positif de 1,2 milliard d'euros dans son projet de budget de la Sécurité sociale pour 2018, qui est présenté ce jeudi. Mais le fonds de solidarité vieillesse (FSV), qui finance les cotisations retraite des plus fragiles, demeurera lui dans le rouge avec un déficit attendu à 3,4 milliards d'euros en 2018. Au global, les comptes de la Sécurité sociale présenteront encore l'an prochain un solde négatif de 2,2 milliards d'euros.

« Nous sommes clairement sur une trajectoire du retour à l'équilibre en 2020 », comme l'a promis le Premier ministre, Edouard Philippe, début juillet, s'est félicité jeudi, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn..

5,2 milliards d'économies

Néanmoins, ce déficit devrait ainsi diminuer de 3 milliards par rapport à 2017. Pour y parvenir, il faudra réaliser 5,2 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de Sécurité sociale - **économies qui se concentreront à 80 % sur la branche la plus mal en point, l'assurance-maladie**. Cette année, comme en 2018, elle sera la seule à afficher un déficit. Toutefois, ce dernier devrait être ramené de 4,1 milliards d'euros en 2017 à 800 millions en 2018.

La branche famille, qui va repasser dans le vert dès cette année, améliorerait de 1 milliard d'euros ses résultats en 2018, à +1,3 milliard. La branche accidents du travail perdrait la moitié de son milliard d'excédent en un an, et la branche vieillesse se dégraderait de 1,1 milliard, avec un solde à peine positif de 200 millions.

Nettoyage des comptes en 2017

L'amélioration prévue des comptes en 2018 serait un peu moins visible si le gouvernement n'avait pas décidé de « nettoyer » les comptes 2017. En effet, pour l'année en cours, il prévoit un déficit régime général plus FSV de 5,2 milliards, alors que la Commission des comptes, le matin même, a dévoilé sa propre prévision de 4,4 milliards d'euros.

La raison de cet écart de 800 millions d'euros ? Le gouvernement l'explique de deux façons. D'abord, l'abandon de la contribution supplémentaire à la contribution sociale de solidarité des sociétés (surnommée C4S), une invention comptable imaginée en 2016 afin d'encaisser dès le 15 décembre 90 % des recettes d'une taxe due par les entreprises l'année suivante. Ensuite, les pertes de recettes dues au crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires ne seront pas compensées par l'Etat.

Dynamisme de la masse salariale

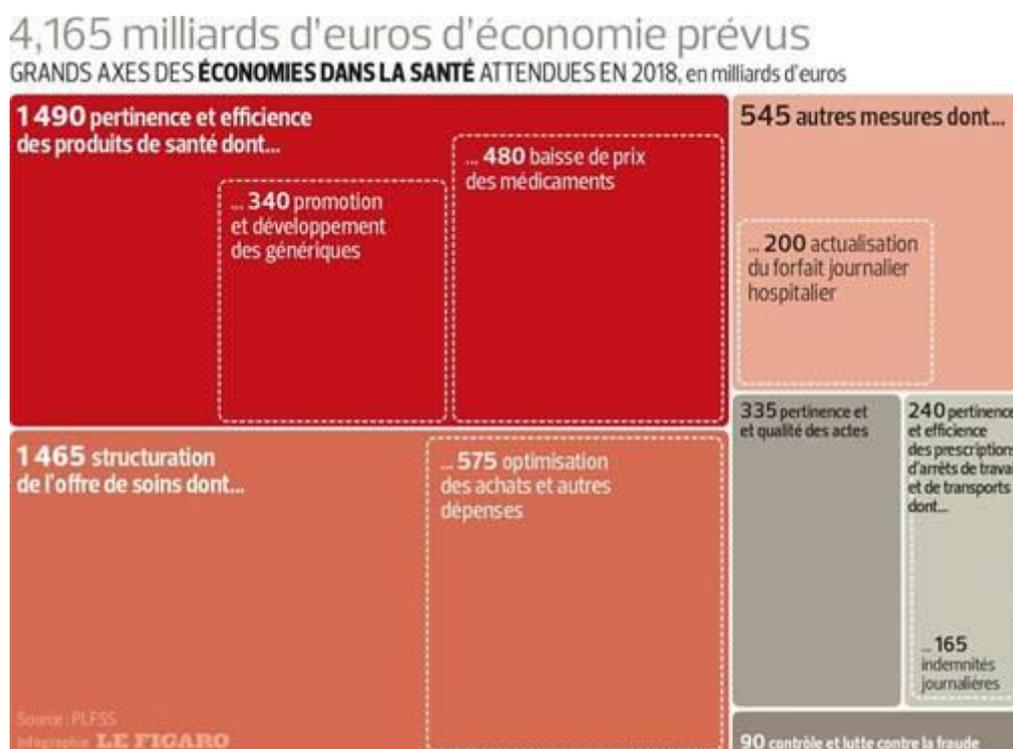
Pour l'année qui vient, la Sécurité sociale va bénéficier du dynamisme persistant de l'économie et de la masse salariale. Cette dernière progresserait de 3,1 %, contre 2,9 % inscrits dans le programme de stabilité transmis à Bruxelles en avril. La masse salariale serait cependant moins dynamique qu'en 2017, année où sa révision à la hausse à 3,3 % devrait majorer de plus d'un milliard d'euros les prévisions de recettes pour le seul régime général.

POUR EN SAVOIR PLUS // DOCUMENT Le PLFSS 2018 : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030631374898-securite-sociale-lequilibre-des-comptes-est-en-vue-2117936.php>

Solveig Godeluck

LE FIGARO – 29/09/2017

3 La santé supportera 80 % des économies à réaliser



INFOGRAPHIE - Les principales économies (près de 1,5 milliard d'euros) seront recherchées sur le médicament. Les hôpitaux ne seront pas non plus épargnés.

Pour redresser les comptes, le gouvernement prévoit des économies «importantes». Sur la branche vieillesse, il va reporter d'octobre 2018 à janvier 2019 la revalorisation des pensions. Et ce, alors même que les retraités, s'estimant «maltraités» par l'exécutif, ont [manifesté jeudi à Paris pour dénoncer la hausse de la CSG](#) qui s'appliquera en 2018 à une majorité d'entre eux... Et ce, même si nombre d'entre eux bénéficieront en contrepartie de l'exonération de la taxe d'habitation.

Mais c'est surtout la santé qui sera mise à contribution, avec 4,2 milliards d'euros d'économies prévus en 2018. Il ne faut pas s'y méprendre: les dépenses de santé des Français vont continuer à progresser de 2,3 % (c'est le fameux objectif national des dépenses d'assurance-maladie, [Ondam](#)) pour s'élever à 200 milliards d'euros en 2018. Mais l'atteinte de cet objectif nécessite de faire des économies, afin de contenir l'accroissement «naturel» des dépenses lié au vieillissement de la population, aux coûts des innovations thérapeutiques et à l'augmentation des maladies chroniques.

Revalorisation du forfait hospitalier

Les principales économies (près de 1,5 milliard d'euros) seront recherchées sur le médicament, avec des actions auprès des industriels pour baisser les prix, la promotion des génériques et des biosimilaires, la maîtrise des volumes de prescription... Les hôpitaux ne seront pas non plus épargnés: la restructuration de l'offre de soins (optimisation des achats, économies dans les services) doit leur permettre de dégager 1,46 milliard d'euros.

Les établissements de santé verront par ailleurs leurs recettes augmenter notamment grâce à une [revalorisation du forfait hospitalier](#) dont le montant, inchangé depuis 2010, passera de 18 à 20 euros. La mesure, évaluée à 200 millions d'euros, fait déjà grincer des dents les mutuelles prenant en charge ces frais de séjour et les associations de patients, qui craignent une répercussion sur les tarifs des contrats. «Avec l'accroissement des patients en [affection longue durée \(ALD\)](#) pris en charge à 100 % par la Sécu, les mutuelles ont de la marge» pour absorber cette mesure, a défendu Agnès Buzyn, la ministre de la Santé et des Solidarités.

Le gouvernement entend également réaliser des économies en évitant des hospitalisations inutiles aux urgences, en particulier des personnes âgées. Pour cela, il va renforcer les moyens alloués aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). «[100 millions d'euros seront consacrés à renforcer l'encadrement des soins dans les Ehpad](#). Nous allons déployer la nuit des astreintes d'infirmières qui permettront un meilleur suivi des personnes âgées dépendantes, afin d'éviter des hospitalisations inutiles», a déclaré Agnès Buzyn. Une enveloppe de 10 millions sera consacrée à cette extension des astreintes de nuit.

Par ailleurs, un meilleur contrôle des prescriptions d'arrêts de travail et de transports sanitaires devrait permettre d'économiser 240 millions. La lutte contre la fraude sera également renforcée et devrait enfin rapporter 90 millions.

Marie-Cécile Renault

LES ECHOS – 29/09/2017

4 Les dernières surprises du budget 2018



Le budget instaure la fin de la prime pour les vélos électriques et de l'envoi papier pour la propagande électorale. Le contentieux lié à la taxe sur les dividendes va coûter 5,7 milliards d'euros.

L'examen du [projet de loi de finances 2018](#) révèle toujours des surprises et quelques détails passés inaperçus.

o Des caisses sécurisées pour les commerçants

Le budget précise le champ d'application d'une mesure votée il y a deux ans, et obligeant les entreprises à s'équiper d'un logiciel de caisse sécurisé. Seuls les commerçants seront soumis à cette obligation visant à limiter les fraudes à la **TVA**. Les autoentrepreneurs, qui un temps ont pensé être concernés, [ne seront finalement pas contraints de changer leur logiciel](#) .

o Un nouveau moyen de contenir les niches fiscales

Face à la difficulté de contenir l'augmentation des niches fiscales, la loi de programmation pour la période 2018 à 2022 prévoit de nouvelles règles budgétaires. Le rapport entre le montant annuel des dépenses fiscales et les recettes fiscales nettes ne pourra pas être supérieur à 28 %. En outre, la création ou l'extension d'une niche se fera pour une durée maximale de quatre ans.

o Fin de la prime pour les vélos électriques

[La prime pour l'achat d'un vélo électrique sera supprimée](#) , a annoncé jeudi sur RTL le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, considérant que c'est aux collectivités locales de porter ces subventions. Cette [prime, qui peut aller jusqu'à 200 euros](#) , disparaîtra au 1^{er} février 2018. « *Elle aura permis de financer près de 250.000 vélos. On peut considérer que la filière a démarré grâce à cette impulsion* », indique le ministère de la Transition Ecologique.

o Plus d'envoi papier pour la propagande électorale

Cette fois-ci sera-t-elle la bonne ? Comme en 2014, en 2015 et en 2016, le gouvernement tente une nouvelle fois d'imposer la dématérialisation des professions de foi des candidats aux échéances électorales. On ne verra donc plus les tracts de la campagne officielle déborder des boîtes aux lettres. Du moins si les parlementaires ne retoquent pas la mesure, comme les autres années. Outre le gain écologique, cette dématérialisation doit permettre de dégager à terme des économies - elles [auraient été de 215 millions en 2017 par exemple](#) .

o Le contentieux sur la taxe sur les dividendes va coûter 5,7 milliards d'euros

La facture du contentieux sur la taxe à 3 % sur les dividendes sera particulièrement lourde pour le budget de l'Etat : les remboursements aux entreprises devraient s'élever à 5,7 milliards d'euros sur les années 2018 à 2021. Le coût sera relativement modéré en 2018 (300 millions d'euros) avant de grimper fortement pour atteindre 1,8 milliard d'euros chaque année en 2019, 2020 et 2021. Il s'agit pour l'instant d'une évaluation temporaire. Mais Bercy [réfléchit depuis l'été à une taxe](#)

[exceptionnelle](#) de 2 milliards d'euros annuels sur les grands groupes pour compenser cette facture.

o Le budget de l'Elysée augmente de 3 millions

Le projet de loi de finances prévoit une augmentation de trois millions d'euros, à 103 millions, du budget alloué à l'Elysée. Cela marque une inflexion par rapport à l'effort entrepris sous François Hollande pour réduire la facture, [ce qui avait été salué par la Cour des Comptes](#) . Le montant reste néanmoins encore bien inférieur aux pratiques de l'ère Sarkozy (112,5 millions en 2010).

Ingrid Feuerstein et Renaud Honoré

LES ECHOS – 29/09/2017

5 Prestations familiales, vaccins, tabac : ce qui va changer en 2018



[Le budget de la Sécurité sociale prévoit notamment des économies importantes sur la prestation d'accueil du jeune enfant \(PAJE\).](#)

o Le prix du paquet de cigarettes augmente

Le prix du tabac va augmenter de 1 euro en 2018, et de 3 euros à terme, en 2020. Le gouvernement a inscrit 500 millions de recettes supplémentaires pour 2018.

o Baisse de cotisations et hausse de CSG

Les salariés du secteur privé bénéficieront d'un gain de pouvoir d'achat équivalent à 1,45% de leur salaire brut, suite à [une baisse de cotisations salariales, financée par une hausse de la CSG](#) . Soit un gain annuel de 263 euros pour un salarié au SMIC et de 1.290 euros pour celui rémunéré cinq fois le SMIC (7.400 euros). Il y aura aussi un gain de pouvoir d'achat pour les indépendants dont les revenus annuels nets sont inférieurs à 43.000 euros par an. La mesure sera uniquement compensée pour les fonctionnaires. Les retraités gagnant plus de 1.394 euros par mois (pour une personne seule) perdront 1,7 point en pouvoir d'achat.

o Transformation du CICE en baisse de charges

A compter de 2019, [des baisses de charges vont prendre le relais du CICE](#) qui a vocation à disparaître. Le texte précise que les cotisations seront allégées de 6 points pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC (3.700 euros bruts). Ces allègements seront renforcés de 4 points au niveau du SMIC pour ramener le niveau de charges patronales à zéro.

o Fin du régime social des indépendants

[Le régime social des indépendants va disparaître](#) juridiquement le 1^{er} janvier, et sera fondu dans le régime général dans deux ans. Les cotisations et les prestations demeureront inchangées. Par

ailleurs, les indépendants bénéficieront d'une exonération totale de leurs cotisations sociales la première année de la création de leur entreprise, pour un gain moyen de 9.500 euros. Le plafond du régime social de la micro-entreprise va doubler (170.000 et 70.000 euros), sans que l'exonération de **TVA** ne s'étende.

o 11 vaccins obligatoires

A compter du 1^{er} janvier, **le nombre de vaccins obligatoires** pour les bébés passe de 3 à 11 (coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole, haemophilus influenzae de type B, méningocoque C, pneumocoque, hépatite B), soit une dizaine d'injections à réaliser avant 18 mois. Cette mesure au coût marginal (12 millions d'euros) doit permettre d'atteindre une couverture vaccinale de 95%. Les contrevenants ne seront pas poursuivis, mais leur enfant ne pourra pas aller à la crèche ou à l'école.

o Revalorisations de minima sociaux

Le minimum vieillesse doit augmenter de 30 euros par mois au 1^{er} avril, passant à 833 euros. D'ici au 1^{er} janvier 2020, il sera passé à 900 euros. Cet effort de 525 millions d'euros sur 3 ans permettra aussi de faire passer le nombre de bénéficiaires de 550.000 à 596.000. Par ailleurs, l'allocation adulte handicapé augmentera de 50 euros en novembre 2018 à 860 euros par mois.

o Grosses économies sur la PAJE

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) sera majoré de 30% pour les familles monoparentales. Soit 138 euros de plus par mois pour une mère célibataire gagnant 1.500 euros par mois. Inversement, les plafonds de ressources pour l'allocation de base de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) vont être alignés sur ceux, plus bas, du complément familial, ce qui va faire des perdants parmi les classes moyennes supérieures. De même, les montants seront revus à la baisse pour tous les bénéficiaires. Les économies atteindraient 500 millions d'euros à terme sur la PAJE. Les nouveaux plafonds s'appliqueront également à la prime de naissance.

VIDEO. Sécurité sociale : l'équilibre des comptes est en vue :

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030632647927-prestations-familiales-vaccins-tabac-ce-qui-va-changer-en-2018-2118051.php>

Solveig Godeluck

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 29/09/2017

6 STX, Alstom, Whirlpool : Le Maire et Macron sur le terrain pour désamorcer la grogne



Bruno Lemaire jeudi soir lors de sa visite aux chantiers navals de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Jeudi à Saint-Nazaire, vendredi à Valenciennes, mardi à Amiens... L'exécutif tente de parer les protestations de salariés dont les entreprises sont en cours de rachat.

En chemin pour le congrès de l'ordre des experts comptables, à Lille, où il intervient ce vendredi, Bruno Le Maire fait halte à Valenciennes. Objectif : déminer les inquiétudes des salariés d'Alstom, qui s'alarment de [passer sous la coupe de Siemens](#), depuis l'annonce de la fusion des deux groupes au profit de l'Allemand.

Mardi soir, Bruno Le Maire affirmait avoir obtenu des garanties pour le maintien des emplois en France, [mais de nombreuses voix se sont élevées](#) pour reprocher au gouvernement de laisser faire, voire d'organiser, le rachat à vil prix de fleurons industriels français par des entreprises moins scrupuleuses en termes de droits sociaux.

Grandes manœuvres

Depuis le début de la semaine, l'exécutif a lancé de grandes manœuvres de crainte, sans doute, que d'autres revendications ne rallient les cortèges contre la réforme du droit du Travail.

Jeudi, le ministre de l'Economie était ainsi à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) afin de rassurer les salariés du chantier naval français STX France, au lendemain de leur rachat effectif par leur principal concurrent. Mercredi soir, l'Italien Fincantieri a obtenu 50% de STX, jusqu'ici propriété sud-coréenne, [auxquels il faut ajouter 1% « prêté » par l'État français](#), qui se réserve néanmoins le droit de le reprendre si l'Italien ne respecte pas ses engagements pendant une période de douze ans.

« Je sais que la confiance reste à bâtir. C'est pour ça qu'avec le président de la République, nous avons voulu un accord bâti progressivement, année après année. A échéance régulière, (...) l'État vérifiera que Fincantieri tient ses engagements » a expliqué le ministre à la presse lors d'une visite des chantiers où il a été plutôt bien accueilli, s'arrêtant pour échanger avec les salariés inquiets.

Macron de retour à Amiens

Mais c'est sans conteste la visite de mardi prochain qui sera la plus observée, la plus commentée et la plus surveillée. Dans cinq jours, le président de la République se rendra mardi à Amiens pour rencontrer, comme il s'y était engagé entre les deux tours de la présidentielle, les salariés du site du groupe d'électroménager Whirlpool, repris par un industriel picard.

Le dernier déplacement à Amiens d'Emmanuel Macron, alors candidat au second tour de la présidentielle, le 26 avril dernier, [avait donné lieu à des échanges houleux](#). Le candidat avait vu [son agenda perturbé par Marine Le Pen](#), qui s'était rendue sur place le matin même. En lice pour le second tour, la présidente du FN avait fait des selfies, et promis qu'avec elle, « l'usine ne fermer(ait) pas ». Quelques heures plus tard, Emmanuel Macron assurait ne pas être venu pour « formuler des promesses intenable ». Il affirmait également qu'il « serait là pour protéger un plan social qui défend vos intérêts ».

Le 12 septembre dernier, un pas important a été franchi dans le dossier Whirlpool Amiens : un accord a été signé avec l'industriel picard Nicolas Decayeux [pour « réindustrialiser » le site](#), promis à la fermeture en juin 2018. Mais le sous-traitant Prima France n'a pas pour l'instant de solution de reprise.

Une manifestation est déjà prévue mais elle n'a rien à voir avec Whirlpool. Mardi, des élus régionaux, dont le président LR de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, manifesteront devant la préfecture d'Amiens pour dénoncer l'enlisement du dossier du canal Seine-Nord. « Il s'agit de montrer notre état d'exaspération vis-à-vis du manque de respect du gouvernement », a justifié Xavier Bertrand au Courrier Picard.

7 Stéphane Richard : «Les télécoms doivent devenir multiservices»



Candidat à un troisième mandat à la tête d'Orange, Stéphane Richard dresse ses priorités dans un entretien aux « Echos ».

Comment se porte Orange en cette rentrée 2017 ?

Orange vient de passer un cap. Sur le premier semestre 2017, pour la première fois depuis huit ans, le chiffre d'affaires est à nouveau en croissance, en particulier sur le marché français. Après une longue période de déflation, Orange fait mieux que la plupart des opérateurs européens. Cette amélioration de la performance s'est faite en investissant plus et en réduisant notre dette qui, depuis que j'ai pris la présidence de ce groupe en 2011, est passée de 36 à 24 milliards d'euros. La solidité financière et la croissance sont des éléments cruciaux, car c'est le socle qui nous permet d'investir dans de nouveaux projets.

Le marché français reste toutefois difficile.

La concurrence reste rude mais Orange est le seul opérateur à progresser à la fois dans le mobile et le haut débit fixe. Nous avons des réseaux de qualité qui s'étendent grâce à nos investissements dans la fibre. Mais notre croissance n'est pas seulement en France. Nous progressons aussi de 8 % en Espagne et de 11 % en Roumanie par exemple, sans parler de l'Afrique qui reste une terre de développement.

Mais la performance boursière du groupe est décevante...

C'est vrai que je ne suis pas très heureux de l'évolution récente du cours. Mais Orange s'en tire plutôt bien par rapport à ses pairs européens ou français, comme Iliad dont la performance est inférieure à celle d'Orange depuis trois ans. Le cours actuel pâtit de l'impossibilité du rapprochement avec Bouygues Telecom, des incertitudes autour de la position de l'Etat dans notre capital et des marchés qui s'interrogent sur le montant élevé de nos investissements dans la fibre optique, qui sont pourtant créateurs de valeur.

Justement, le gouvernement veut accélérer le déploiement de la fibre, que proposez-vous ?

Nous sommes à fond derrière le gouvernement dans le dossier de la fibre. Sans Orange on n'en parlerait même pas aujourd'hui, comme c'est le cas par exemple en Allemagne ou en Angleterre. Orange couvrira toutes les grandes villes mi-2018, et les moyennes agglomérations d'ici à 2021. Dans les campagnes, contrairement à SFR, nous jouons la carte des collectivités territoriales et de l'Etat qui cofinancent les réseaux, en étant un partenaire engagé à leurs côtés. Avec 2,5 millions de prises nouvelles par an, hors RIP, notre outil de production tourne à plein régime. Il ne faut pas remettre en cause le cadre actuel, mais bien chercher une solution de très haut débit pour tous les Français, y compris en utilisant toutes les technologies disponibles.

SFR dit vouloir déployer son réseau fibre partout, sans subvention publique, y compris sur les zones qui vous ont été attribuées...

Je ne crois pas au réalisme et à la crédibilité des annonces de SFR dans ce domaine. Il n'y a d'ailleurs pas de responsables publics en France qui pensent que cela a une chance d'arriver. L'investissement que représenterait un tel projet se chiffre en milliards d'euros. Il viendrait dupliquer des réseaux déjà en construction, cela n'a pas de sens, et ne serait pas rentable. Venant d'une entreprise qui a déjà quelques dizaines de milliards de dettes dans son bilan, cela ne me semble pas très sérieux.

Vous êtes candidat à un nouveau mandat à la tête d'Orange, quelle est votre ambition pour le groupe ?

Je présenterai début décembre les grandes lignes d'une vision pour le groupe allant au-delà de 2020, qui est le terme de notre plan actuel que je souhaite mener à bien. C'est dans ce cadre que s'inscrira, en début d'année prochaine, ma candidature pour un nouveau mandat. Nous avons deux grands défis à relever. Au-delà de l'indispensable investissement dans nos réseaux, nous devons passer d'un statut d'excellent fournisseur de services de connectivité à celui d'opérateur multiservice du digital. Nous allons très prochainement lancer notre banque, qui illustre cette nouvelle ambition et notre capacité à devenir un disrupteur dans le secteur. On va aussi investir, y compris à travers des acquisitions dans d'autres métiers, comme la cybersécurité, et amplifier nos actions en direction des start-up, qui sont déjà très importantes avec 250 entreprises accompagnées par Orange.

Et votre second défi ?

C'est de continuer à poursuivre la transformation de l'entreprise. Quand je suis arrivé à la tête d'Orange, l'entreprise était à l'arrêt, plongée dans la crise et le désarroi. J'ai restauré la confiance. Avec le retour de la croissance nous pouvons lancer Orange sur de nouveaux rails. Le groupe doit se renforcer dans de nouveaux métiers, autour de la data, de la relation client digitale ou de l'intelligence artificielle. Il nous faut opérer un vrai changement culturel pour concilier l'agilité des start-up et la puissance et les valeurs de l'ancien service public. Mais tout ceci doit se faire dans le dialogue social et en y associant pleinement tous les salariés. Revenir à la brutalité sous prétexte de donner « un nouveau souffle » serait une faute morale et stratégique.

Votre mise en examen pour escroquerie en bande organisée ne va-t-elle pas peser sur votre candidature ?

Ma situation judiciaire n'a pas évolué depuis 2013. Si le juge, comme c'est prévisible, décide de renvoyer l'affaire, il y aura un procès. Je répondrai aux accusations, que je considère comme infamantes et infondées, qui sont portées contre moi. Il y aura une décision de justice et il reviendra alors au conseil d'administration d'évaluer la situation le moment venu. Nous n'y sommes pas.

Vos détracteurs vous reprochent de manquer d'ambition et disent qu'Orange n'est pas le fer de lance technologique qu'il devrait être...

L'ambition ne se résume pas à prendre la parole dans les journaux pour dire qu'on va investir 10 milliards par-ci, 2 milliards par-là ou bien qu'il faudrait faire autrement sans dire quoi ni comment. Notre développement en Afrique, l'acquisition de Jazztel en Espagne, le déploiement de la fibre en Europe, ou le lancement de la banque sont autant d'illustrations de l'ambition d'Orange. Quant à notre leadership technologique Il faut se souvenir qu'avant mon arrivée nous avions la box la moins performante du marché, nous n'avions pas engagé le déploiement dans la fibre et avions le troisième réseau mobile en France. Sur tous ces sujets, nous sommes redevenus numéro un. D'ailleurs, pour la première fois de notre histoire, nous avons intégré le classement du BCG des cinquante entreprises les plus innovantes du monde. Notre leadership est reconnu partout dans le monde.

Vous ne rêvez pas de concentration paneuropéenne ?

J'ai regardé toutes les possibilités, à la fois celles de grands mariages européens : franco-allemand, franco-espagnol... et celles d'additions plus limitées. Je ne vois pas aujourd'hui de projet créateur de valeur et réalisable. Les conditions politiques, économiques et sociales actuelles ne le permettent pas. Mais des coopérations sont possibles, d'ailleurs je n'ai cessé de les renforcer, en particulier avec nos amis allemands.

SFR, votre premier concurrent, est très offensif dans les contenus audiovisuels. Pas vous ?

Mais nous sommes depuis des années dans les contenus, simplement notre stratégie repose plus sur des partenariats que sur des achats de droits et de médias. Nous avons OCS, notre offre cinéma-séries, qui a dépassé 2,7 millions de clients. Orange Studio vient de fêter ses dix ans et nous allons augmenter de 100 millions nos investissements audiovisuels pour entrer par exemple dans le financement de séries exclusives. Nous avons arrêté notre chaîne Sport en 2010, mais nous investissons plus aujourd'hui qu'à l'époque dans les contenus qui restent un axe essentiel de [création de valeur](#) pour soutenir nos offres très haut débit.

Allez-vous participer au prochain appel d'offres de la Ligue 1 ?

Nous ne serons pas directement candidat à acquérir des droits sportifs, mais nous allons suivre de près le dossier et en particulier la façon dont les lots seront organisés. Le problème avec le développement d'une offre propriétaire dans le sport c'est que, tous les quatre ans, vous pouvez perdre l'essentiel des programmes qui font votre attractivité ou vous pouvez voir doubler le prix. Ce métier des droits sportifs est trop volatil et spéculatif pour nous. Je préfère investir dans la fibre que dans le foot.

SFR ne risque-t-il pas de rafler tous les droits sportifs et de vous marginaliser ?

Je ne sais pas ce que seront la stratégie et les moyens de SFR sur ce sujet. Je pense que Canal+ et BeIN feront tout pour conserver les droits du foot car c'est vital pour eux. En tout état de cause, si SFR prenait ces droits, il faudra bien qu'ils discutent avec nous de la distribution de leurs programmes car de tels montants sont impossibles à amortir sans la base des clients d'Orange. Je peux vous assurer que si vous êtes client Orange vous continuerez à voir le foot si vous l'aimez.

Quid d'un hypothétique mariage d'Orange avec Bouygues Telecom ou Vivendi ?

Bouygues est dans une logique de développement solitaire. A court terme, il n'y a guère de possibilités de rapprochement. Pour Vivendi, il n'y a aucune discussion. Vivendi c'est un mix de contenus dont certains, comme la musique, ne sont pas pertinents pour Orange. Certes Vivendi détient 25% de Télécom Italia mais nous ne sommes pas intéressés à les reprendre. Quant à Canal+, la stratégie de partenariat renforcé me va bien.

David Barroux, Sébastien Dumoulin et Fabienne Schmitt

∴ SOCIAL

LE MONDE – 29/09/2017

8 Constat d'échec après la réunion entre syndicats de routiers et

organisations patronales



La discussion s'est cristallisée autour des « frais de route », qui pourraient être remis en cause à la faveur des ordonnances réformant le code du travail.

La ministre des transports Elisabeth Borne a reçu, jeudi 28 septembre, syndicats et patronat du secteur routier pour tenter de dénouer la crise qui couve, sous la menace d'une relance des actions de chauffeurs contre la réforme du code du travail.

Les syndicats (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC) n'ont « *rien obtenu de concret* » et disent avoir appris « *avec stupeur que les ordonnances venaient impacter les frais de route* ».

Les ordonnances permettent la remise en cause, entreprise par entreprise, de « *toutes les primes* » qui jusqu'à présent étaient garanties par les conventions collectives, c'est-à-dire les frais de route, primes d'ancienneté ou encore le 13^e mois dans le transport routier de voyageurs, a indiqué Christian Cottaz pour la CFDT.

Il s'agit d'un « *coup de tonnerre* » pour la profession, a réagi Jérôme Vérité (CGT), qui s'est dit « *effaré* » à la sortie du ministère.

Ces frais de route sont des indemnités (repas, frais de découcher...) qui peuvent représenter jusqu'à « *1 000 euros par mois sur la fiche de paie pour un conducteur zone longue* », a-t-il expliqué, FO évoquant de son côté entre « *600 et 1 200 euros par mois* », selon le type de mission.

Les syndicats ont demandé que les primes soient sanctuarisées, mais « *le patronat ne veut rien lâcher* », selon Patrice Clos de FO. « *Très énervée* », la CFDT a claqué la porte au cours de la réunion, qui a duré cinq heures, décrivant des « *discussions très tendues avec un patronat qui ne veut lâcher absolument rien* ».

Les syndicats consultent leurs adhérents

Jeudi matin, les fédérations de routiers CGT et FO avaient organisé quelques barrages filtrants et opérations escargots, notamment dans la zone industrielle de Chambéry, ainsi qu'aux entrées de Rouen (distribution de tracts) et Rennes (barrage filtrant ne laissant passer que les voitures) où leurs actions ont occasionné d'importants embouteillages.

Une nouvelle rencontre est prévue le 4 octobre entre syndicats et fédérations patronales, qui ont quitté le ministère vers 21 heures sans faire de commentaire. Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, la ministre a « *pris acte* » du fait que « *de nouveaux sujets sont apparus lors de la discussion* ». « *Ces sujets vont être expertisés, et le dialogue doit se poursuivre dans un esprit constructif et responsable* », a-t-elle indiqué.

D'ici au 4 octobre, la CGT va faire « *le tour des troupes* » pour décider des suites à donner au mouvement reconductible qu'elle a lancé lundi avec FO, selon son représentant qui imagine « *remettre un grand coup dès la semaine prochaine* ». FO « *n'appelle pas à lever la grève* » en

cours, a indiqué pour sa part M. Clos. De leur côté, CFDT et CFTC laissent planer la menace d'une grève à partir du 10 octobre.

::: POLITIQUE

L'OPINION – 29/09/2017

9 Une politique pour les riches... et alors?



S'attaquer à la fiscalité des plus aisés a coûté cher à Jacques Chirac et à Nicolas Sarkozy. Emmanuel Macron assume, au nom de la croissance et de l'emploi. La bataille de l'opinion publique commence

La polémique enfle sur le budget 2018, présenté mercredi par le gouvernement. La gauche, socialistes en tête, dénonce les « cadeaux pour les riches » et « l'injustice fiscale ». La réforme de l'ISF sert d'angle d'attaque. Pourtant, une majorité d'économistes s'accorde à penser que la France pâtit depuis trop longtemps d'une fiscalité excessive sur le capital, qui pèse sur la croissance et l'emploi.

Emmanuel Macron, président des riches ? En réduisant la fiscalité sur le capital dans la première loi de finances de son quinquennat, et en [supprimant l'ISF sur les actions et obligations](#), Emmanuel Macron s'attaque à un tabou français. Dans un pays qui cultive « la passion de l'égalité » (Tocqueville), le Président entame le symbole ultime de cet égalitarisme forcené. Ce n'est pas pour rien qu'aucun de ses prédécesseurs ne s'y est risqué. Depuis la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes par Jacques Chirac, Premier ministre en 1986, qui lui a valu une défaite cinglante à la présidentielle deux ans plus tard, ni le Chirac Président, ni son successeur Nicolas Sarkozy, n'ont osé toucher à l'ISF.

Peu importe la finalité économique de ce geste, Emmanuel Macron le sait, il n'échappera pas aux attaques contre un « cadeau fiscal de 4,5 milliards aux plus fortunés ». Dès juillet, Jean-Luc Mélenchon l'a caricaturé en « Président des riches ». Cette fois, les socialistes s'y mettent à leur tour. « Plutôt que d'acheter votre maison avec un plan d'épargne logement (PEL) qui va être taxé à 30 % à partir de l'année prochaine, vivez dans un yacht. Ça coûte moins cher ! », ironisait jeudi Olivier Faure, chef de file des députés Nouvelle Gauche.

La hausse de la CSG, qui pénalisera les retraités moyens, et la baisse des APL, qui pèsera sur les Français les plus défavorisés, complètent le tableau : Emmanuel Macron est accusé par la gauche de matraquer les plus fragiles pour compenser les cadeaux aux riches.

A-t-il déjà perdu la bataille de la communication ? « Il ne doit pas sous-estimer le risque que s'installe l'idée qu'il est le président du Medef, confie un communicant familier du pouvoir. Il devrait parler aux Français, et inscrire sa politique dans une histoire, comme il avait su le faire pour les cars Macron et le travail le dimanche quand il était ministre ».

Rude combat. Au sein du groupe La République en marche (LREM) à l'Assemblée, les bons soldats du macronisme se préparent à combattre l'idée du budget pour les riches, et savent que le combat sera rude. Emilie Cariou, vice-présidente, et Joël Giraud, rapporteur général du budget, veulent déposer un amendement pour taxer les yachts et autres objets ostentatoires. « C'est plus symbolique qu'autre chose mais ça compte. Si on supprime l'ISF, il faut faire gaffe », fait valoir un député En Marche. Les députés de la commission des Finances ont débattu de cette idée avec les ministres de l'Economie et des Comptes publics, début septembre.

Si Bruno Le Maire refuse de complexifier l'assiette du futur impôt sur la fortune immobilière (IFI), il s'est dit « ouvert » mercredi à un durcissement de la fiscalité existante sur les objets de luxe. « Il existe des droits de francisation sur les navires de plaisance qui ne sont pas d'un montant très élevé, si vous avez des propositions sur le sujet, cela ne me dérange pas. Il y a un malus de 10 000 euros sur les véhicules qui rejettent plus de 190 grammes de CO2 dans l'atmosphère, [...] on peut parfaitement imaginer un durcissement de ce malus », a-t-il déclaré lors de son audition devant la commission des finances de l'Assemblée. « Cela donnera un message clair sur la justice de nos choix fiscaux ».

Certains soutiens d'Emmanuel Macron assument en revanche sans états d'âme. « Objectivement, les problèmes de ce pays impliquent des solutions favorables aux hauts revenus », juge ainsi le député MoDem Jean-Louis Boulrangues, qui regrette en revanche l'absence d'un « outil redistributif adapté à nos besoins ».

Effets néfastes. Economiquement en effet, on ne compte plus les rapports [dressant le constat des effets néfastes d'une taxation excessive du capital](#) sur l'économie. Dernier en date, l'étude de COE-Rexecode sur les conséquences économiques des expatriations conclut que l'exil fiscal des entrepreneurs, cadres ou autres fortunes familiales — 800 départs en 2015, derniers chiffres disponibles, avec une base taxable moyenne de 6,5 millions d'euros — coûte chaque année à la France 0,06 point de PIB et 150 millions d'euros de recettes fiscales. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, l'institut estime que depuis 1982, 16 421 redevables de l'ISF sont partis à l'étranger, représentant un patrimoine de quelque 200 milliards d'euros, dont la moitié serait taxable. Des départs « d'autant plus pénalisants pour l'économie française qu'il s'agit de personnes qui jouent un rôle moteur dans leur secteur et pour la croissance économique », souligne l'étude.

Tout cela à cause d'un impôt, l'ISF, qui rapporte aujourd'hui moins de 5 milliards d'euros dans les caisses de l'Etat, une paille comparée aux 1 000 milliards d'euros de rentrées fiscales annuelles. Cumulée à la mise en place d'un prélèvement forfaitaire de 30 % sur les revenus du capital, la suppression de l'ISF, disparu de la quasi-totalité des autres pays européens, pourrait être un puissant élément déclencheur pour le retour des exilés, selon plusieurs avocats fiscalistes parisiens.

A l'Elysée, le porte-parole Bruno Roger-Petit estime que le seul sujet est de savoir « si ce budget est efficace et produit du résultat ». « Ils partent du principe qu'ils ont de toute façon une année difficile devant eux, rapporte un visiteur régulier du château. Et qu'il faut attendre les résultats. Cela me rappelle François Hollande, qui raisonnait de la même façon au début de son quinquennat ».

Contrairement à François Hollande cependant, l'Élysée peut se rassurer en analysant en détail les résultats du dernier baromètre IFOP/JDD, dans lequel Emmanuel Macron regagne cinq points, et **fixe son image de président réformateur**. « La bataille de l'opinion n'est pas perdue, estime Frédéric Dabi, directeur adjoint de l'Ifop. Il n'est pas perçu comme le président des riches, comme a pu l'être Nicolas Sarkozy dès le début de son quinquennat, qui avait cranté avec le bouclier fiscal et les vacances sur le yacht de Bolloré ». « Mais ce qui est dangereux, poursuit le politologue, c'est qu'il est apparu dès le début, avant même son entrée dans le champ politique, comme favorable aux Français qui vont bien, et peu bienveillant à l'égard des catégories populaires ». Peut-on réformer et en même temps, rester le président de « tous les Français » ?

Raphaël Legendre et Nathalie Segauenes

LA TRIBUNE – 29/09/2017

10 Baisse des crédits : la guerre est ouverte entre les Régions et le gouvernement



Le Premier ministre Edouard Philippe a confirmé au congrès des Régions de France que celles-ci ne bénéficieront plus en 2018

d'un fonds pour le développement économique doté de 450 millions en 2017. En réaction, les régions ont décidé de couper leurs relations avec l'État.

Les Régions de France ont décidé de quitter la Conférence nationale des territoires et de rompre le dialogue avec l'Etat pour protester contre la suppression, en 2018, d'un fonds de 450 millions d'euros qui leur était versé pour assurer le développement économique en aidant les PME.

Décidément, rien ne va plus entre l'État et les collectivités locales. Les contentieux s'accumulent : suppression de la taxe d'habitation pour 80% des Français, ce qui a mis les communes en rogne ; non-compensation intégrale du coût du RSA, ce qui pèse sur les départements ; demande de 13 milliards d'euros d'économies supplémentaires, ce que refuse l'ensemble des collectivités territoriales à tous les niveaux. Et les relations entre l'État et les régions ne sont pas épargnées non plus, elles viennent même de virer à la polémique.

Les Régions ont en effet décidé de se retirer *sine die* de la Conférence nationale des territoires (CNT), ce rendez-vous semestriel entre l'État et les collectivités souhaité par Emmanuel Macron, dont la première séance s'était tenue le 17 juillet dernier. Cette CNT devait servir à conclure un véritable « pacte » entre l'État et les collectivités, notamment au niveau financier. Pour l'instant, c'est raté. Alors pourquoi une décision aussi spectaculaire de la part des régions ? Le litige est encore une fois financier, il porte sur les fonds qui devaient être alloués aux régions pour financer leurs nouvelles compétences, notamment en matière économique, issues de la loi NOTRe.

État et Régions avaient trouvé un compromis à hauteur de 600 millions d'euros pour l'aide économique

Pour financer ces nouvelles compétences, notamment au chapitre des transports, il avait été décidé de doubler la part du produit de la "cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises" (CVAE) affectée aux régions, ainsi, cette part de CVAE est passée de 25% à 50%... aux dépens des départements.

Par ailleurs, afin de financer les nouvelles compétences économiques des régions, qui revenaient jusqu'ici aux départements, un compromis avait été trouvé avec l'État en 2016. En effet, alors que le montant des interventions économiques des départements représentait un montant annuel de 800 millions d'euros, les discussions entre l'État et les régions à l'automne 2016 avaient abouti à un compromis à hauteur de 600 millions d'euros. Mais ces 600 millions supplémentaires annuels devaient être versés par l'État sous de multiples formes. D'abord un fonds de soutien en matière de développement économique à hauteur de 450 millions d'euros. Ce fonds a bien été créé et les régions ont de fait déjà perçu la moitié des sommes - environ 250 millions en 2017 -, le solde d'environ 200 millions devait être perçu début 2018.

Étant entendu que ces crédits doivent être alloués au développement économique des régions, notamment sous forme d'aides aux PME. Il ne s'agit en aucun cas de crédits affectés aux dépenses de fonctionnement.

Ensuite, pour les 150 millions restants, l'État s'était engagé dans la loi de finances 2017 à attribuer aux régions une part de TVA en remplacement de la dotation globale de fonctionnement (DGF), à compter de l'exercice 2018. De fait, il est prévu dans le projet de loi de finances (PLF) 2018, d'attribuer environ quatre milliards d'euros aux régions, et grâce à la dynamique d'évolution de la TVA, cette somme devait « grossir » de 100 millions d'euros à minima chaque année, voire même de 150 millions, le compte y était donc...

Edouard Philippe confirme la suppression du fonds de 450 millions d'euros

Sauf que, dans le PLF 2018, le fonds de 450 millions d'euros n'est pas reconduit... y figure seulement le volet TVA, soit 100 millions d'euros au titre de l'évolution entre 2017 et 2018... Ce qui fait hurler les régions qui tenaient justement leur congrès ce 28 septembre à Orléans... en présence du Premier ministre. Or, dans son discours, Édouard Philippe a confirmé que « *Nous avons décidé de ne pas intégrer le fond exceptionnel de 450 millions d'euros dans le montant de la TVA qui vous sera alloué* ».

Et Matignon se justifie : *"C'est une promesse que les précédents gouvernements avaient faite... en sachant qu'elle ne les engageait pas puisqu'elle était renvoyée à 2018. Le gouvernement ne peut pas honorer les chèques en bois de ses prédécesseurs: la situation budgétaire du pays ne le permet pas"*

Résultat, les régions, en perdant ce fonds de 450 millions d'euros vont connaître une baisse de leurs ressources dédiées au développement économique de 350 millions d'euros, puisqu'elles percevront bien, en revanche, les 100 millions de TVA.

Une décision que les présidents de régions jugent "inacceptable" et considèrent comme un non-respect des engagements de l'État. D'où leur décision de quitter la CNT... jusqu'à ce que le président de la République fasse un geste. *"Dans ces conditions, il n'est plus possible aux Présidents de régions de participer aux « simili » concertations engagées par l'État que ce soient dans un cadre multilatéral (Conférence nationale des territoires, assises de la mobilité, états généraux de l'alimentation...) ou bilatéral (sur la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage)"*.

On voit donc que le retrait des régions des instances de concertation va avoir des conséquences qui vont bien au-delà de la question des finances locales. Il pourrait, par exemple, aussi affecter la future réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle que doit mener la ministre du Travail Muriel Penicaud.

Matignon conteste la baisse des fonds

Pour Matignon : *"il est faux de dire que les moyens alloués par l'Etat aux **régions** sont en baisse" dans le budget 2018. "Par rapport à 2017, elles bénéficieront de la dynamique de la recette de TVA qui leur est attribuée, soit environ 100 millions d'euros. En outre, les 250 millions d'euros restant à verser aux régions au titre du fonds exceptionnel mis en place en 2017 seront bien versés en 2018, soit 200 millions nets "Au total, ce sont 300 millions d'euros de moyens supplémentaires dont disposeront les régions par rapport à la base des concours de l'Etat".*

Sauf que... Matignon mélange, sans doute volontairement, les années. En effet, le solde de 200 millions d'euros, prévu par la loi de Finances 2017, est dû au titre des actions menées en faveur des PME en 2017, pas en 2018. Ces sommes ne peuvent donc pas être additionnées avec les crédits dus en 2018.

Alain Rousset, ancien président de Régions de France (l'association qui regroupe tous les présidents de région) et actuel président de la région Nouvelle Aquitaine exprime son amertume : *« Décidément, Bercy ne comprend pas ce qu'est la vraie France industrielle. Ce n'est pas celle des grands groupes mais celle des PME, des ETI, des start-ups. Les fonds manquants vont nous empêcher de soutenir davantage d'entreprises, car il s'agissait de crédits destinés au développement économique pas au fonctionnement des régions ».*

Les présidents de régions vont se rencontrer très prochainement pour étudier la marche à suivre. L'actuel bras de fer entre le gouvernement et les collectivités locales continue donc, avec en toile de fond toute la question du degré de décentralisation souhaitée dans le pays.

Par **Jean-Christophe Chanut**

LE FIGARO – 29/09/2017

11 Grand oral prudent pour le premier ministre



VIDÉO - Invité de «L'Émission politique», Édouard Philippe s'est employé à faire œuvre de pédagogie sans prendre de risques.

La Ve République est devenue impitoyable pour ses premiers ministres successifs. Dans le duo au sommet, l'hypermédiatisation du chef de l'État ne laisse guère d'oxygène au chef du gouvernement. Ce syndrome qui avait plombé le mandat de Jean-Marc Ayrault est en train d'exercer ses redoutables effets sur Édouard Philippe. Contraint d'imprimer davantage, de s'extraire de l'ombre envahissante d'Emmanuel Macron, le locataire de Matignon devait tenter d'imprimer une singularité et changer de statut, jeudi soir, dans [«L'Émission politique» de France 2](#). Sa première participation à une émission politique en prime time. Mais le premier ministre a eu du mal à forcer sa nature, son caractère réservé. À deux reprises, il a laissé entrevoir toutefois des changements sur des thématiques sociétales. Sur l'écologie d'abord, l'ancien cadre d'Areva, qui avait voté contre la loi de transition énergétique, a admis qu'il a «évolué à son rythme». Mais, sur le nombre de fermetures de réacteurs nucléaires, le premier ministre n'a pas souhaité faire d'annonces. [Sur la PMA, ensuite, lui qui avait signé une tribune contre cette pratique](#)

en 2013, a reconnu que sa réflexion avait changé. Là aussi, il dit avoir «évolué», notamment au contact de femmes ayant eu recours à la PMA dans des pays voisins. Mais aucun calendrier n'a été dévoilé.

Pour le reste, le premier ministre n'a pas su se départir d'une tonalité technocratique, enchaînant les chiffres, les sigles, les expressions administratives, égrenant les mesures du projet de loi de finance. «Un budget qui correspond aux promesses de campagne, a insisté Philippe. Nous n'avons pris personne par surprise.» Son face-à-face avec le leader des Insoumis, Jean-Luc Mélenchon, a offert un peu plus de mordant. Le député marseillais, qui se pose actuellement en premier opposant, n'a pas tardé à égratigner le premier ministre. «Vous allez tuer le moteur de la consommation», a lancé Jean-Luc Mélenchon, craignant «les petits coups de rabot, les retraites qu'on n'augmente pas». Face aux attaques, Édouard Philippe a assumé poliment le clivage entre sa majorité et l'extrême gauche. «La France, elle va mal, on peut s'entendre sur ce constat», mais, a-t-il poursuivi, «vous avez des méthodes qui ne sont pas les miennes». Si les deux hommes se sont parlé avec courtoisie et modération, c'est aussi parce que leurs relations sont teintées d'estime mutuelle. Édouard Philippe l'a rappelé, il avait préparé en 1993 l'ENA dans le bureau de Jean-Luc Mélenchon, alors sénateur de l'Essonne. Le tribun, qu'on attendait explosif, donnait par moments du «Monsieur Philippe» à son contradicteur. «Je sais que vous êtes un homme cultivé», a également souligné Jean-Luc Mélenchon.

Une affiche sans surprise

Côté escarmouches, le premier ministre n'a pas hésité à rappeler le louvoiement de l'ex-candidat à la présidentielle, qui n'avait pas souhaité donner de consigne de vote en faveur d'Emmanuel Macron, pendant l'entre-deux-tours de la présidentielle. «La clarté des choix, c'est sérieux, ne riez pas là-dessus», a taclé le locataire de Matignon. Au final, les oppositions étaient prévisibles. Et l'affiche tant attendue n'a pas réservé de surprises.

Pour Édouard Philippe, le pari médiatique est donc loin d'être gagné. Il devait offrir aux Français, qui ne le connaissent guère, un visage, une voix, une petite musique. L'ancien porte-parole du candidat Alain Juppé sera, à l'inverse, resté droit dans ses bottes, s'échinant loyalement à dérouler une défense et illustration du macronisme, avec l'ardeur des derniers convertis. Pas d'aspérités, donc. Édouard Philippe a ainsi refusé de dire s'il allait adhérer à La République en marche. «Cela n'intéresse que les journalistes, a-t-il esquivé. Ce qui m'importe c'est que ça avance.»

Pour Emmanuel Macron, le premier ministre se révèle un soldat sérieux, une prise de guerre à droite. Pas encore un bouclier ou un atout. L'équation du premier ministre reste donc relativement inchangée, quatre mois après son arrivée à Matignon. Un premier grand oral utile pour son aspect pédagogique. Sans doute moins pour la dynamique politique de l'exécutif.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/politique/2017/09/28/01002-20170928ARTFIG00418-grand-oral-prudent-pour-le-premier-ministre.php>

Marcelo Wesfreid

INTERNATIONAL

LE FIGARO – 29/09/2017

12 Macron met son projet européen sur la table du sommet de Tallinn,

en Estonie



INFOGRAPHIE - Le président français a cherché à mobiliser ses homologues autour de ses propositions de réforme de l'UE.

Ils ont aimé le souffle du discours et la flamme de l'orateur. Pour Emmanuel Macron, le plus dur reste à faire: mobiliser ses pairs européens sur des changements qui les divisent déjà, sans avoir le soutien décisif d'une chancelière aux mains encore liées par des tractations gouvernementales qui risquent de durer.

Le président participe à Tallinn (Estonie) à [son premier sommet de l'UE](#) quarante-huit heures après [son discours de «refondation»](#). Mais déjà deux calendriers se télescopent. L'un répond à une l'ambition qu'il s'est lui-même imposée à la Sorbonne: réunir dès «les semaines qui viennent» les États qui veulent aller de l'avant et former le noyau dur d'une future Europe différenciée. L'autre traduit le retour aux réalités: Angela Merkel aura probablement besoin de plusieurs mois [pour sceller une nouvelle majorité au Bundestag](#), avec des alliés politiques qui rejettent par avance une bonne partie des projets français.

Pour l'Élysée, les législatives allemandes devaient marquer le coup d'envoi d'une discussion sans tabou sur l'avenir l'Europe, sur son périmètre et ses institutions. A Berlin, l'échéance dérape et l'élan européen est sans doute renvoyé à la fin de l'année. La Chancelière soutient par principe l'ardeur réformatrice du Président. Son premier souci est de résoudre d'abord l'équation politique allemande.

Afin d'arrondir les angles, [Angela Merkel et Emmanuel Macron](#) se sont retrouvés jeudi soir pour 30 minutes en tête-à-tête, en prélude à un Conseil européen programmé. La chancelière a décrit [le discours de la Sorbonne](#) une «bonne base» en vue d'un travail franco-allemand intensif. «Il reste à en discuter les détails». Après le Brexit, une chose est sûre, ajoute-t-elle: l'Europe ne peut pas en rester là. L'entourage du président s'est réjoui de la «réaction positive» de la Chancelière. Mais il reconnaît que la réforme de la Zone euro «ne sera pas un sujet facile» à discuter avec Berlin. Dans l'entretien, Angela Merkel également indiqué qu'elle n'aura sans doute pas de nouveau gouvernement avant deux mois.

La France a déjà mis de l'eau dans son vin, au vu du résultat électoral en République fédérale. Mardi à la Sorbonne, le chef de l'État a insisté: les 19 pays de la zone euro auront besoin à terme d'un budget qui leur soit propre. Mais il s'est gardé d'évoquer une addition en centaines de milliards et de lui adjoindre, comme auparavant, un «ministre des finances» de l'euro ainsi qu'un parlement ad hoc, tous projets en rupture avec la vision germanique. L'Élysée met aussi un bémol à ce qu'il avait annoncé comme le «plan» français pour l'UE. Il s'agit de suggérer, d'ouvrir modestement le débat, assure aujourd'hui Paris.

L'approfondissement de la Zone euro, initialement jugé prioritaire, devient l'élément d'une partition beaucoup plus large, qui vient répondre aussi aux priorités de Berlin: le choc migratoire, le libre-échange et les défenses commerciales, la compétitivité de l'Europe ou encore le climat. Il s'agit de lancer la discussion et «non pas de débarquer avec un projet de traité tout ficelé que les autres dirigeants n'auraient plus qu'à émarger». Le président doit tempérer son impatience.

Depuis dimanche, la donne politique a changé au Bundestag. Les sociaux-démocrates du SPD, inconditionnels d'un [plan Macron pour l'euro](#), se lancent dans une cure d'opposition. La

chancelière elle aussi raidit son discours, répétant qu'elle veut connaître les détails qui se cachent «derrière les slogans». Les libéraux du FDP, revenus dans l'hémicycle avant d'adhérer sans doute à la coalition Merkel IV, lorgnent sur le portefeuille-clé des finances tout juste abandonné par le vétéran de la CDU Wolfgang Schäuble. Et cela ne fait sûrement pas l'affaire de l'Élysée.

Héritier d'une dynastie de vrais libéraux, Alexander Lambsdorff est l'un des pressentis. Il ne mâche pas ses mots contre un budget qui, invoquant la solidarité, verrait l'Allemagne et les pays les plus riches de l'euro financer les plus pauvres: «de nouvelles tire-lires ne renforceront pas l'Europe», dit-il. Son parti enchaîne, à l'aube des tractations avec la Chancellerie. «Il n'y aura pas de budget de la zone euro avec les Libéraux-Démocrates» du FDP. Comprendre: l'UE ne manque pas d'argent public, elle a surtout besoin de réformes. Entre la France, étatiste, et l'Allemagne, pays de contrepouvoirs, le fossé reste à combler.

Hors d'Allemagne, l'offensive tous azimuts du président français, déclinée en une bonne vingtaine de propositions concrètes, décuple aussi les sources d'inquiétudes. A l'intérieur même de la Zone euro, noyau dur indispensable à sa vision, Emmanuel Macron peut compter sur le soutien des «Latins». Mais les Néerlandais, les Irlandais et les Baltes seront plus difficiles à convaincre. A l'extérieur de ce premier cercle, les Scandinaves et l'Europe centrale de perdre leur voix au chapitre. Pour finir, le souhait du président Macron de réduire l'exécutif bruxellois de 28 commissaires - 1 par pays - à une quinzaine n'a fait qu'exacerber la gêne des petits pays.

Jean-Jacques Mével

LES ECHOS – 29/09/2017

13 Catalogne: la tension est maximale à l'approche du référendum



Les efforts du gouvernement pour contrecarrer les préparatifs du scrutin illégal prévu dimanche n'ont fait que renforcer l'élan des partisans du vote. La situation est incertaine alors que les renforts de police sont arrivés dans la région.

Les Catalans iront-ils voter dimanche ? Combien seront-ils et dans quelles circonstances ? L'incertitude est totale, à deux jours du [référendum d'autodétermination](#) convoqué par le gouvernement régional pour le 1^{er} octobre, en dépit de l'interdiction de la Cour constitutionnelle espagnole.

« *Ne sous-estimez pas la force de l'Etat de droit* », avertit le chef du gouvernement, Mariano Rajoy, rappelant que la constitution du pays ne prévoit pas de droit à la sécession. « *Ne sous-estimez pas la capacité du peuple catalan* », rétorque le président régional, Carles Puigdemont, en laissant planer la perspective de fortes mobilisations, sinon d'affrontements, en cas d'intervention musclée de la police.

Une journée impossible à contrôler

« *Il n'y aura pas de référendum* », répète-t-on avec insistance au sein du gouvernement, sans exclure pour autant que dans certains villages soient installées des urnes, « *de façon plus festive qu'autre chose* ». Derrière cette nuance se cache l'aveu de l'impossibilité de contrôler le déroulement de la journée de dimanche. Car **malgré les interpellations et les saisies** de matériel, la préparation du scrutin se poursuit à travers Internet et les réseaux sociaux, avec le renfort de volontaires et d'associations indépendantistes. 712 maires catalans (sur un total de 948) ont annoncé qu'ils ouvriront les locaux municipaux pour la tenue du vote.

L'arrivée en renfort de quelque 10.000 gardes civils n'a fait que renforcer la sensation d'urgence. Va-t-on voir des affrontements? « *Nous sommes prêts et nous voterons* », affirme Angel Castillo Vallcorba, premier adjoint au maire d'Arenys de Munt. Dans ce village fortement indépendantiste situé à une vingtaine de kilomètres de Barcelone, les avertissements de Madrid sont accueillis avec ironie. « *Si quelqu'un pense qu'il va faire reculer les Catalans, c'est qu'il nous connaît peu* », raille-t-il.

La participation à surveiller

Mais à L'Hospitalet de Llobregat, grosse agglomération de la périphérie industrielle de Barcelone, la maire socialiste, Nuria Marín a au contraire refusé de céder des locaux municipaux pour « *un scrutin qui divise et n'offre aucune garantie démocratique* », dit-elle, en plaidant pour « *une solution dialoguée entre tous, en accord avec la constitution* ». Son geste est surtout symbolique car l'administration régionale prévoit d'ouvrir au vote des locaux qui lui appartiennent. Ce devrait aussi être le cas à Barcelone. A moins que les cordons de police ne bloquent les accès.

L'issue du scrutin, s'il arrive à se tenir, sera sans surprise. Le « oui » à l'indépendance semble donné gagnant d'avance, puisque les partis unionistes refusent la légitimité de la consultation et appellent à ne pas voter. C'est donc le taux de participation que l'on surveillera, même si, dans certains villages, il sera sans doute difficile de résister à la pression et de ne pas aller aux urnes.

Cecile Thibaud

Vous souhaitant une bonne journée et un agréable week-end.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

